Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 96 (1999)
Heft: 3

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Société romande d'apiculture

123e assemblée des délégués du 20 mars 1999

Samedi 20 mars, à 9 h 45, au Restaurant du Buffet CFF, Yverdon, ouverture et contrôle dès 9 h 15.

Ordre du jour

1. Souhaits de bienvenue et ouverture de la 123e assemblée de la SAR.

2. Contrôle des pouvoirs.

3. Désignation des scrutateurs.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 21 mars 1998 (voir *Journal SAR* de juin 98, pages 208 à 211).

5. Rapport du président.

6. Adoption des rapports publiés dans le journal:
   - du contrôle du miel.
   - de la vulgarisation et de l'élevage.
   - des assurances.
   - de la bibliothèque.
   - du concours des ruchers.

7. Finances:
   1. comptes 1998.
   2. rapport des vérificateurs.
   3. budget 1999.
   4. cotisation 2000.
   5. désignation des sections vérificatrices des comptes 1999.

8. Concours des ruchers
   1. Concours 1998.
   2. Remise de la médaille de vermeil.
   3. Concours 1999.

9. Fin des mandats de Fernand Métrailler, Joseph Girard, André Loup.
   Démission d'André Cossy.

10. Honorariat.

11. Nomination de 4 membres au comité SAR.

12. Proposition du comité (Congrès 2000).

13. Divers.
    La parole aux invités.

MENU DU JOUR

Terrine du chef en gelée
et sa garniture

★

Potage de la ferme

★

Epaule de porc au miel et raisins de Corinthe

Gratin dauphinois

Haricots verts

★

Surprise glacée et son coulis aux petits fruits

★

Café

Fr. 34.–

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1998

ACTIF

Caisse	366.11
CCP	8 801.17
Banque Cantonale de Fribourg	1 751.80
CES 5,357/00	0.20
Titres	100 300.—
BCF, Fonds Bertrand	15 119.80
Annonces à encaisser	9 864.—
Bibliothèque	3.—
Matériel, diplômes, insignes	1 002.45
Etiquettes	23.—
Actifs transitoires	98 868.55
AFC, impôt anticipé à récupérer	2 241.50
Total de l'actif	**238 341.58**

PASSIF

Fonds de propagande, publicité	72 769.99
Compte Aide apiculture	21 647.50
Compte ass. vols, déprédations	26 201.—
Fonds Bertrand – Réserve	15 119.80
Passifs transitoires	27 607.95
	163 346.24
Fonds propres – Capital	67 490.89
Résultat de l'exercice	7 504.45
Total des fonds propres	74 995.34
Total du passif	**238 341.58**

Rapport de la Commission de vérification des comptes de la SAR pour l'exercice 1998

La Commission de gestion s'est réunie le 13 février pour effectuer le contrôle ad hoc des pièces comptables des comptes Caisse, du CCP et de la banque, cela au domicile même de l'administrateur SAR.

En l'état actuel, les titres bancaires ont été contrôlés et sont conformes aux données émises par la Banque Cantonale de Fribourg, sise à Romont.

L'exercice comptable 1998 présente un résultat d'exploitation positif qui se monte à Fr. 6 261.10.

Le compte « Pertes et profits » présente quant à lui, après les attributions aux fonds, un résultat d'exercice de Fr. 7 504.45.

Partant, la commission invite les délégués de la présente assemblée à approuver les comptes de l'année écoulée et d'en donner décharge au caissier et au comité.

La commission remercie d'ores et déjà M. Joseph Girard, administrateur, de son aimable collaboration et de sa compétence à assumer les tâches qui lui sont attribuées.

M. Girard a œuvré durant de longues années à la bonne marche financière de la Société SAR. Il a été un modèle de sauvegarde des biens financiers de notre société SAR.

Pour les sections:

La Broyarde	La Chamossaire	La Chaux-de-Fonds et environs
Emmanuel Migy	*Claude Formaz*	*Elisabeth Müller*

COMPTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 1998

CHARGES

Assemblée des délégués, vétérans SAR	9 109.20
Comité, président, secrétaire	11 593.20
Gérance et loyer	3 000.—
Fournitures de bureau	45.40
Ports	392.30
Téléphones, fax administrateur	442.75
Taxes CCP	252.10
Impôts, frais de garde	80.40
AVS, allocations familiales	454.35
Stations d'observations, pesées	660.—
Assurances RC	3 805.40
Contrôle du miel, matériel, préposé SAR	2 390.15
Contrôleurs du miel	8 506.15
Frais de la bibliothèque	3 508.60
Frais de journal	116 017.55
Cotisations à charge	6 789.90
Vulgarisation, conseillers, ME	110 931.90
Vulgarisation, préposé SAR	2 203.—
Concours des ruchers	1 643.90
Publicité et matériel	7 340.75
Vols et déprédations	4 077.80
Prestations de tiers	900.—
Charges à attribuer aux fonds	0.00
Divers, jubilés, représentations	912.70
Total des charges	**295 057.50**
Bénéfice d'exploitation	6 261.10
Total	**301 318.60**

PRODUITS

Cotisations membres sections	138 863.—
Abonnements membres individuels suisses	3 227.85
Abonnements membres individuels étrangers	1 424.—
Annonces du journal	17 799.70
Intérêts des fonds	6 404.15
Vulgarisation	106 500.20
Recettes contrôle du miel	11 292.—
Recettes publicité, panneaux, sacs	7 366.45
Recettes des labels	4 857.80
Recettes des surprimes	3 053.40
Recettes diverses	530.05
Total	**301 318.60**

ETAT DES TITRES AU 31 DÉCEMBRE 1998

Obl. 4% Banque Cantonale de Fribourg, échéance au 4.2.1999	20000.—
Obl. 3¼% Banque Raffeisen de Bouloz (ex Sommentier), échéance au 10.2.2001	20000.—
Obl. 3% Caisse d'Epargne de Vuisternens-dt-Romont, échéance au 13.2.2001	20000.—
Obl. 3½% Caisse d'Epargne Siviriez, échéance au 6.2.2000	20000.—
Obl. 3½% Caisse d'Epargne Siviriez, échéance au 11.2.2000	20000.—
Deux parts sociales nominatives, 2 x Fr. 100.—, Comptoir suisse Lausanne	pm
Une part sociale nominative, USP, Fr. 1000.—, estimée	300.—
	100300.—

Figurent à l'actif

Compte nominatif, Caisse d'Epargne de Siviriez	0.20
Compte Epargne, Banque Cantonale de Fribourg, carnet No X, soit Fonds Bertrand	15119.80

PERTES ET PROFITS

	du 1.1 ou 31.12.1998	Produits
Bénéfice d'exploitation		**6261.10**
Prélèvements sur fonds		
Assurances vols, déprédations		829.75
Aide apiculture, Apimondia		289.25
Fonds propagande, publicité		244.15
		1363.15
	Charges	
Attributions aux fonds		
Fonds Bertrand	119.80	
Bénéfice de l'exercice	**7504.45**	
Total	**7624.25**	**7624.25**

Horaire des trains – Assemblée des délégués SAR 20 mars 1999, 9 h 45, Restaurant du Buffet de la Gare à Yverdon

	Départ	Arrivée		Départ	Arrivée
Aigle	7.33	8.33	Morges	9.15	9.39
	8.24	9.33	Moutier	8.12	9.19
Bex	7.52	9.26	Neuchâtel	8.36	9.14
La Chaux-de-Fonds	8.20	9.19	Nyon	9.00	9.39
Fribourg	7.58	8.55	Porrentruy	7.36	9.19
Genève-Aéroport	8.37	9.39	Sainte-Croix	8.46	9.23
Genève	8.46	9.39	Sierre	6.48	8.33
Lausanne	9.10	9.33		7.40	9.33
Martigny	7.15	8.33	Sion	7.00	8.33
	8.07	9.33		7.52	9.33
Montreux	7.44	8.33	Vevey	7.51	8.33
	8.10	9.26		8.17	9.26

BUDGET DE L'EXERCICE 1999

CHARGES

Assemblée des délégués, vétérans SAR	9 000.—
Comité, président, secrétaire	10 000.—
Gérance	3 000.—
Fournitures de bureau	500.—
Ports	500.—
Téléphones, fax administrateur	500.—
Taxes CCP	300.—
Impôts, frais de garde	100.—
AVS, allocations familiales	450.—
Stations d'observations, pesées	1 000.—
Assurance RC	3 800.—
Contrôle du miel, préposé SAR, matériel	4 000.—
Contrôleurs du miel	6 000.—
Frais de la bibliothèque	1 000.—
Frais du journal	115 000.—
Cotisations à charge	6 000.—
Vulgarisation – Conseillers, ME	100 000.—
Vulgarisation – Préposé SAR	2 200.—
Concours des ruchers	3 800.—
Publicité – Matériel	7 000.—
Vols et déprédations	4 000.—
Prestations de tiers	900.—
Charges à attribuer aux comptes	0.—
Divers, jubilés, représentations	1 500.—
Total des charges	**280 550.—**

PRODUITS

Cotisations des membres des sections	133 000.—
Abonnements des membres individuels suisses	3 000.—
Abonnements des membres individuels étrangers	1 400.—
Annonces du journal	19 000.—
Intérêts des fonds	5 000.—
Vulgarisation	95 000.—
Contrôles du miel	8 000.—
Publicité, panneaux, sacs	7 000.—
Recettes des labels	4 000.—
Recettes des surprimes	3 000.—
Recettes diverses	500.—
Total des produits	**278 900.—**

Déficit 1999	1 650.—

ATTRIBUTIONS - PRÉLÈVEMENTS AUX COMPTES – FONDS

Compte de publicité (2020)

Etat au 1.1.1998		73 014.14	
Produits	PP – intérêts: 1 %	730.15	
	3158 Publicité	7 366.45	
Charges	3119 Publicité, matériel		7 340.75
	PP–4 C		1 000.—
		81 110.74	8 340.75
Solde au 31.12.1998			**72 769.99**
		81 110.74	**81 110.74**

Compte Aide à l'apiculture (2021)

Etat au 1.1.1998		21 936.75	
Produits	PP–Intérêts 1%	219.35	
	3162 Matériel	0.—	
Charges	3113 Frais de la bibliothèque		508.60
		22 156.10	508.60
Solde au 31.12.1998			**21 647.50**
		22 156.10	**22 156.10**

Compte Assurances vols, déprédations (2023)

Etat au 1.1.1998		27 030.75	
Produits	PP–intérêts	270.05	
	3151 Membres des sections	3 730.—	
	3160 Surprimes	3 053.40	
Charges	3110 Assurances		3 805.40
	3120 Vols et déprédations		4 077.80
		34 084.20	7 883.20
Solde au 31.12.1998			**26 201.—**
		34 084.20	**34 084.20**

Fonds Bertrand (2024)

Etat au 1.1.1998	15 000.—	
Produits: Intérêts 1998	119.80	
Etat au 31.12.1998 selon attestation BCF		15119.80
	15 119.80	**15 119.80**

Invitation aux vétérans SAR

A vous, chers collègues, qui êtes entrés dans la grande famille SAR en 1939 et avant, qui n'avez pas failli à votre qualité de membre, venez et vivez avec nous l'assemblée générale du samedi 20 mars 1999 à Yverdon-les-Bains.

Les responsables de chaque section sont priés de faire le nécessaire pour que ces fidèles membres (60 ans et plus) puissent assister à nos délibérations et participer à ce grand rendez-vous des apiculteurs romands.

Le comité se réjouit de les rencontrer. Au nom de la SAR, il se fera un plaisir de les saluer et de leur offrir le repas de midi.

Société romande d'apiculture
Le préposé aux vétérans: *Fernand Bovy*

Rapport de la Bibliothèque SAR déposée à la Bibliothèque cantonale du Valais à Sion

En 1998, la mise en place des ouvrages SAR a été terminée.

Les livres d'actualité, les nouvelles acquisitions sont réunis en une liste des ouvrages disponibles classés sous codes-barres, informatisés.

Une liste sera imprimée dans une prochaine RSA. Vous y trouverez aussi un formulaire d'inscription à remplir et à renvoyer à la Bibliothèque cantonale; vous recevrez ensuite une carte de lecteur valable plusieurs années.

Les ouvrages cités, traitant de l'apiculture, ont été souvent demandés, mais il est impossible de savoir si les emprunteurs étaient apiculteurs, car il n'était pas prévu de tenir une statistique classant les lecteurs par catégories.

Nos ouvrages sont conservés dans d'excellentes conditions dans un quartier réservé et retrouvent une nouvelle jeunesse.

Les relations entre la SAR et la BCV sont parfaites et nous rencontrons beaucoup de compréhension de la part de son directeur, M. Jacques Cordonier.

***Robert Fauchère,* responsable**

Gratitude

Le comité SAR par son rédacteur avait lancé un appel en décembre 1998 afin de recruter des correspondants pour notre revue. L'appel a été entendu par notre ami Marc Léchaire qui nous a offert un travail de recherche remarquable, une étude fouillée sur les lois, ordonnances, règlements régissant les activités apicoles. Nous sommes reconnaissants pour ce vade-mecum, si précieux, que vous aurez tous déjà repéré en pages 16 à 19 de la RSA N° 1-2/99.

Au nom de tous, merci Marc.

Le rédacteur

Le pèse-ruches™

Une nouvelle balance électronique pour ruches

Depuis toujours le poids est un élément important pour le suivi et le contrôle d'un rucher. Il permet par exemple:

- de déterminer le meilleur moment pour le retrait des hausses;
- d'effectuer une transhumance en temps voulu;
- de prévenir un essaimage;
- de contrôler l'évolution d'une colonie, etc.

La seule solution adéquate à ce jour est la balance mécanique. Cependant ces balances sont encombrantes, fragiles et leur utilisation compliquée. De plus, leur prix élevé ne correspond pas au budget d'un petit rucher.

En vue de pallier ces inconvénients, l'entreprise TELSA de Sion, en collaboration avec de nombreux apiculteurs professionnels et l'Ecole d'Ingénieurs du Valais, a développé une nouvelle balance électronique: le PÈSE-RUCHES.

Caractéristiques techniques

Plateau

– Etendue de mesure:	0 à 120 kg (max. 150 kg)
– Résolution:	100 grammes
– Hauteur:	40 mm
– Longueur et largeur:	470 x 470 mm ou selon le type de ruche
– Poids:	8,5 kg

Boîtier d'acquisition

– Autonomie:	env. 500 mesures
– Capacité de mémoire:	env. 1200 mesures
– Alimentation:	une pile 9 V DC
– Communication:	RS-232
– Connexions maximums:	99 plateaux

Liste de prix

– Boîtier électronique d'acquisition des mesures	Fr. 428.–
– Plateau de pesée en aluminium brut 470 x 470 mm x 40 mm	Fr. 428.–
– Le kit informatique	(en préparation)

Exemple de commande pour équiper 3 ruches

– 1 boîtier électronique d'acquisition	Fr. 428.–
– 3 plateaux de pesée en aluminium brut, 3 x Fr. 428.–	Fr. 1284.–
	Fr. 1712.–

(soit Fr. 570.– par ruche) (+ TVA 7,5 %); changements de prix réservés

Pour tout renseignement ou commande, contacter:

TELSA S.A., ELECTROTECHNIQUE S.A., chemin St-Hubert 28, CH-1950 Sion, fax +41 (0)27 322 28 58, tél. +41 (0)27 322 28 28